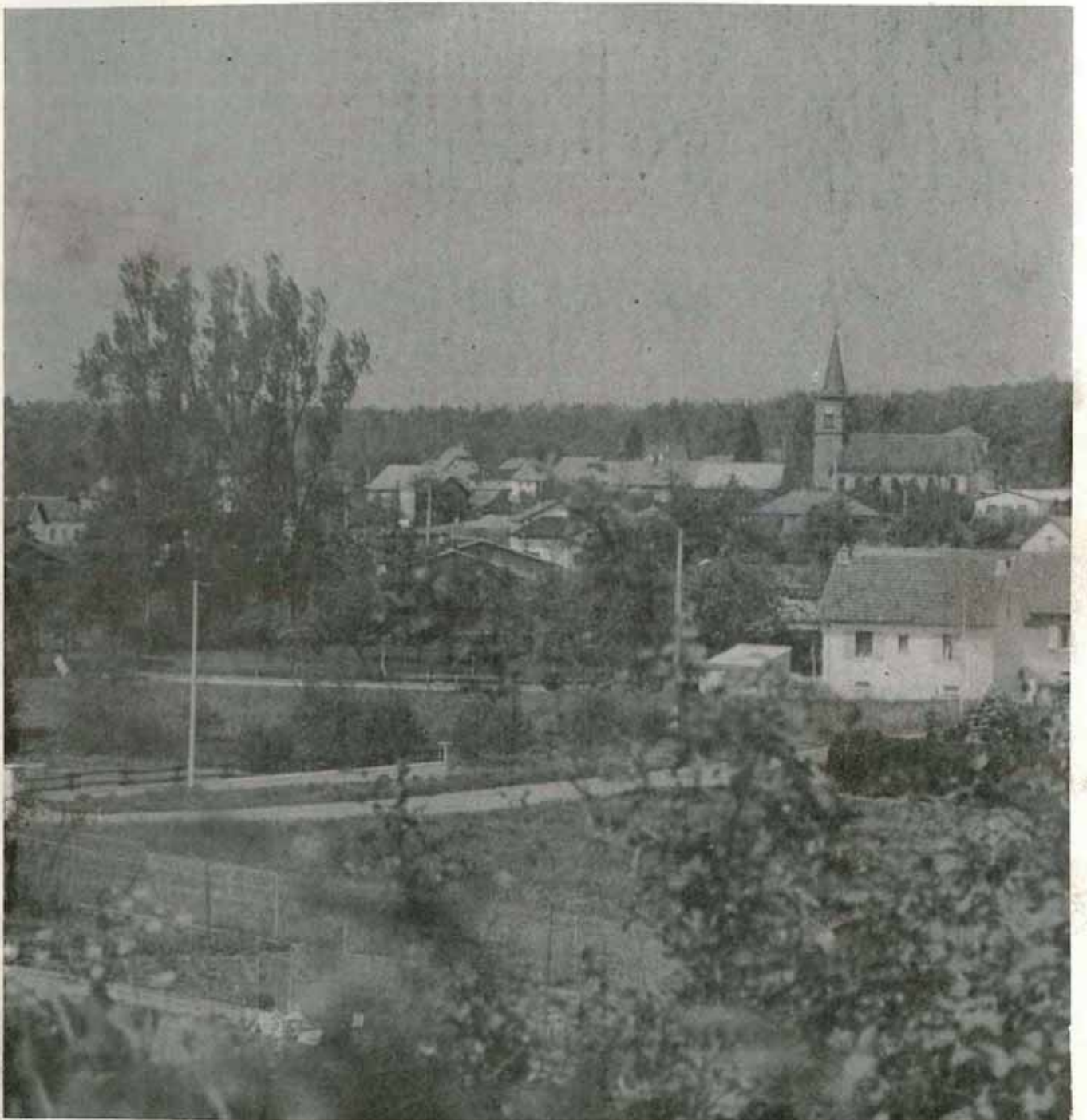


OFFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 19

sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	page 1
ETAT CIVIL.....	page 3
REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .	page 5
BUDGET.....	Page 15
LA VIE DES ECOLES	page 17
INFORMATIONS.....	page 21
TRANSPORTS PUBLICS.....	page 23
ACTUALITÉ OFFEMONTOISE.....	page 25
LES SOCIÉTÉS COMMUNIQUENT	page 41
SOUVENIRS, SOUVENIRS.....	page 43

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : G. MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à Mr. MONNIER Ecole du Centre Offemont

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

Imp. MULTICOPIES - 15 rue Thiers - Belfort tél : 28.57.93

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 5/80
PHOTOS C. JOURD'HEUIL et Anne Marie POMMARD

juillet 1980
numéro 19

Le mot du Maire

LES DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT

A Offemont, l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans concerne le quart environ de la population. Ces jeunes fréquentent non seulement les établissements scolaires de la Commune, mais aussi les Collèges de Belfort et de Valdoie.

Les groupes scolaires d'Offemont, primaires et maternels, accueillent pour leur part environ 920 élèves, répartis actuellement dans 35 classes.

Il est important de signaler que la ville voisine de Valdoie, Chef-lieu du Canton, plus riche à cause de ses industries et de ses commerces, ne compte qu'un peu plus d'une vingtaine de classes ouvertes, pour une population sensiblement égale à la nôtre.

Chacun comprendra, dès lors, les charges importantes que doit supporter le budget communal, compte tenu des obligations imposées aux Collectivités locales en matière d'enseignement.

Les charges les plus importantes concernent la construction et l'entretien des bâtiments scolaires, le paiement du personnel de service, le versement des indemnités de logement légalement dûes au personnel enseignant.

Premier point : la Commune consacre annuellement 324 218 F au remboursement des emprunts réalisés pour l'édification des écoles, dont 303 335 F pour le seul groupe scolaire Jean MACE de l'Arsot. Sur cette somme, nous percevons actuellement, et nous percevrons pendant quinze ans, une aide départementale de 50 509 F.

Deuxième point : si le personnel enseignant reçoit son traitement de l'État, il n'en va pas de même pour les concierges, les agents spécialisés des écoles maternelles, les femmes de service, qui sont des employés communaux, et qui perçoivent donc leur salaire de la Commune.

Onze sur quinze de nos employés communaux travaillent dans nos écoles (à temps complet ou à temps partiel).

En prenant comme référence les salaires de mai 1980, le traitement de ces employés et les charges que nous sommes tenus de verser aux différents organismes représentent une dépense annuelle de 390 000 F.

Troisième point : la loi fait obligation aux Communes d'assurer la fourniture d'un logement au personnel enseignant, ou à défaut, de lui verser une indemnité dont le taux est fixé chaque année par le Préfet.

Nous possédons dix logements de fonction répartis dans les trois groupes scolaires, et nous aurons versé en 1980 une somme globale de 108 344 F aux enseignants non logés.

Si nous totalisons ces trois postes : remboursements d'emprunts, salaire des employés communaux des écoles, indemnités, nous constatons que nous avons déjà sorti du budget communal 772 053 F, et qu'à ce stade, nous avons déjà grignoté la totalité des impôts locaux perçus par la Commune en 1980, soit 635 450 F.

Ajoutons à ceci, l'éclairage, le chauffage des bâtiments scolaires, dont le coût avoisinera et peut-être même dépassera 175 000 F, les fournitures scolaires qui nécessitent une ouverture de crédit de 60 000 F, les réparations, l'entretien, les assurances, les produits d'entretien, la pharmacie, le téléphone, les abonnements divers, l'arbre de Noël des maternelles, les demi-journées de neige, les leçons de natation, la location des classes préfabriquées.....

L'addition finale nous donne un nombre voisin de 1 100 000 Francs -110 millions de centimes- presque le double des impôts locaux, et 53 % du budget de fonctionnement.

Coût annuel d'un élève : 1 200 F.

Nul ne s'étonnera alors que l'Association des Maires de France ne parte en guerre contre l'État et lui demande d'assurer des dépenses qui devraient normalement lui incomber en matière d'enseignement public, et notamment le paiement des indemnités de logement des instituteurs et le salaire des agents spécialisés des écoles maternelles.

**LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FERIES**

De 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

ETAT CIVIL

Mariages

Mariage de Philippe François Amédée PATT
et de Evelynne Nicole MARCHAND, du 2 Février 1980.

Mariage de Jean-Pierre Henri LEROY
et de Maria da Conceicao FERREIRA BRITO, du 16 Février 1980.

Mariage de Sylvain Pierre OBHOLTZ
et de Marie-Josée HEHMANN, du 23 Février 1980.

Mariage de Pierre Léon BALLAND
et de Nadine Paulette BITTIGER, du 1er mars 1980.

Mariage de Patrick Guy Joël DIRAND
et de Martine STARCK, du 10 Mars 1980.

Mariage de Claude François LAIR
et de Martine Régine Eugénie WIOLAND, du 22 Mars 1980.

Mariage de Claude Marcel René HORV,
et de Josiane Louise JAEGLÉ, du 22 Mars 1980.

Mariage de Guy Charles GERARD
et de Elisabeth Marie MARCONOT, du 8 Avril 1980.

Mariage de Jean Marie Lucien LANGLOIS
et de Elisabeth Paulette RETOURNARD, du 12 Avril 1980.

Mariage de Hervé Paul JOLLARD
et de Marie-Françoise Lucie REMY, du 3 Mai 1980.

Mariage de Jean-Yves Marie Henri Aimé KEREBEL
et de Marie Claire WITT, du 3 Mai 1980.

Naissances

HOUTOUATOU Sabrina
née le 4 Décembre 1979 à BELFORT

OLLIN Céline
née le 14 Décembre 1979 à BELFORT

DERVAUX Sylvain
né le 15 Décembre 1979 à BELFORT

FORESTIER Jérôme
né le 31 Décembre 1979 à BELFORT

KALFALLAH Aicha
née le 29 Novembre 1979 à BELFORT

LARIBY Geoffroy
né le 29 Décembre 1979 à BELFORT

LARUE Mathieu
né le 5 Décembre 1979 à BELFORT

RICHARD Jean-Marc
né le 5 Décembre 1979 à BELFORT

STUDER Sylvain
né le 27 Novembre 1979 à BELFORT

VERARD Audrey
née le 23 Décembre 1979 à BELFORT

ACHIR Badre
né le 29 Février 1980 à BELFORT

BEN SMAIL Hanane
née le 1 Mai 1980 à BELFORT

BIHLER Cédric
né le 25 Avril 1980 à BELFORT

BOUSSALEM Wahiba
née le 15 Mars 1980 à BELFORT

BRUCHON Pierre
né le 17 Janvier 1980 à BELFORT

CHALVERAT Christophe
né le 13 Mai 1980 à BELFORT

DALLA-RIVA Sébastien
né le 6 Mars 1980 à BELFORT

DESHAYE Caroline
née le 11 Janvier 1980 à BELFORT

HAGGUI Hicham
né le 12 Janvier 1980 à BELFORT

HAUMONT Régis
né le 26 Février 1980 à BELFORT

HAUMONT Nicolas
né le 26 Février 1980 à BELFORT

KEHAL Hociine
né le 8 Février 1980 à BELFORT

KIRBAC Dudu
né le 17 Mars 1980 à BELFORT

LE MEULAIS Lactitia
née le 27 Avril 1980 à BELFORT

MEKKI Mansour
né le 18 Février 1980 à BELFORT

MERCAN Sangüi
né le 27 Avril 1980 à BELFORT

MERCIER Céline
née le 23 Janvier 1980 à BELFORT

MIDEY Katia
née le 16 Janvier 1980 à BELFORT

MKAOUEN Anouar
né le 1 Avril 1980 à BELFORT

NOBLAT Deborah
née le 15 Février 1980 à BELFORT

NOEL Karine
née le 16 Mai 1980 à BELFORT

OJADDAH-BENSALAH Abdelkader
né le 9 Mai 1980 à BELFORT

SAMNAH Anissa
née le 20 Avril 1980 à BELFORT

SHAIK Hichem
né le 16 Mai 1980 à BELFORT

THIAM Aïssata
née le 16 Avril 1980 à BELFORT

VERA Michaël
né le 13 Avril 1980 à BELFORT

WINTENBERGER Léonard
né le 21 Janvier 1980 à THANN (68)

WUILLEMIN Tiphaine
née le 8 Avril 1980 à BELFORT

ZACCHELLA Sylvain
né le 9 Mars 1980 à BELFORT

Quêtes à Mariages

PATT-MARCHAND	183,75 F	Anciens Combattants Amicale du Personnel Communal
LEROY-FERREIRA BRITO	105,00 F	Pompiers d'Offemont
OBHOLOTZ-HERMANN	280,00 F	Coop. scol. Jean Macé
BALLAND-BITTIGER	115,00 F	Coop. scol. Offemont-Centre
DIRAND-STARCK	199,70 F	Bureau d'Aide Sociale
LAIR-WIOLAND	153,35 F	Campagne contre la Faim
HORY-JAEGLE	85,00 F	Bureau d'Aide Sociale
GERARD-MARCONOT	120,00 F	Coop. scol. Offemont-Centre Club des Anciens
LANGLOIS-RETOURNARD	139,70 F	Pompiers d'Offemont
JOLLARD-REMY	295,50 F	Club des Anciens Pompiers de Linthelles (51)
KERBEL-WITT	177,50 F	Bureau d'Aide Sociale

Décès

- Décès de Suzanne BURKLÉ, épouse GOEHRY, âgée de 75 ans
du 5 Décembre 1979 à BELFORT
- Décès de Jean-Marie BONNEMAISON, âgé de 19 ans
du 24 Décembre 1979 à BELFORT
- Décès de Eugénie SIBRE, Veuve PRUDON, âgée de 78 ans
du 4 Janvier 1980 à BELFORT
- Décès de Ernest HAVÉZ, âgé de 61 ans
du 11 Janvier 1980 à BELFORT
- Décès de Hocine KEHAL, âgé de 10 jours
du 18 Février 1980 à BELFORT
- Décès de Renée GUILLERMIN, veuve FAIVRE, âgée de 65 ans
du 28 Février 1980 à OFFEMONT
- Décès de Edouard PFISTER, âgé de 51 ans
du 29 Février 1980 à OFFEMONT
- Décès de Mook VU VAN, âgé de 71 ans
du 16 Mars 1980 à BELFORT
- Décès de Marie Julie ORIEZ, Veuve PREVOT, âgée de 83 ans
du 22 Mars 1980 à BELFORT
- Décès de Antoine CALLEGARI, âgé de 73 ans
du 28 Avril 1980 à BELFORT
- Décès de Johanna SCHWARTZ, Veuve THIRIET, âgée de 91 ans
du 11 Mai 1980 à BAVILLIERS
- Décès de Fernand WEISS, âgé de 69 ans
du 11 Mai 1980 à BELFORT
- Décès de Louis CARRETERO, âgé de 67 ans
du 18 Mai 1980 à BELFORT

Dons

Mme BROUQUE	20 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme RODRIGUES	25 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (M.K.)	100 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme COLDER	100 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme BROUQUE	20 F	Club des Anciens
Don anonyme	50 F	Club des Anciens
Don anonyme	50 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	100 F	Bureau d'Aide Sociale
Mme BELLI	30 F	Club des Anciens
M. GOEHRY	100 F	Club des Anciens
M. et Mme REMY	100 F	Club des Anciens
M. et Mme RAFFENNE	10 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	25 F	Club des Anciens
M. et Mme BAUER	100 F	Club des Anciens

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1979

ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE OFFEMONT - VETRIGNE

Le Maire expose au Conseil municipal l'état des subventions accordées pour l'école maternelle intercommunale à quatre classes d'Offemont - Vétrigne, qui devrait être réalisée en 1980. Actuellement sont acquises une aide de 100 000 F et de 150 000 F de l'Établissement Public Régional et une aide du Département de 37 960 F pendant quinze ans.

Compte tenu que le coût de la construction a été chiffré à 1 314 768 F, valeur décembre 1977, non compris les achats des terrains et les honoraires de l'architecte, le Conseil Municipal demande une aide de l'Établissement Public Régional pour le financement d'une troisième classe.

CENTRE AÉRÉ FRANCAS

Dans sa séance du 8 décembre 1978, le Conseil Municipal s'était prononcé en faveur d'une aide aux familles de 3 F par jour et par enfant fréquentant les Centres de loisirs Francas.

L'état fourni par les Francas du Territoire de Belfort fait apparaître que 37 enfants d'Offemont ont été touchés et que le nombre des journées-enfants s'élève à 459. En outre les Francas demandent une subvention d'équipement en petit matériel de 100 F.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser aux Francas du Territoire de Belfort une somme globale de 1 477 F pour l'aide aux familles et 100 F au titre du petit matériel utilisé par les enfants d'Offemont.

RÉPARTITION DES AMENDES DE POLICE

Par lettre du 5 septembre 1979, Monsieur le Préfet rappelle qu'une subvention de 23 600 F a été allouée à la Commune pour l'installation de feux tricolores. La Commune ayant renoncé à l'installation de feux tricolores au carrefour Rue Romaine - Rue Aristide Briand et le nouveau projet de carrefour giratoire autour de la scierie DESHAIE ne comportant pas l'installation de tels feux, il conviendrait de proposer une autre affectation de cette subvention.

Après délibération et compte tenu de la mise en service sur le territoire de la Commune d'Offemont d'un réseau de transports publics, le Conseil Municipal propose que cette subvention soit versée au Syndicat mixte des transports en commun de l'aire urbaine de Belfort. Cette subvention pourrait ainsi être utilisée sur le territoire de la commune, à des aménagements de voirie et à la construction d'aires de stationnement ou à l'implantation d'abri-bus.

SEANCE DU 11 JANVIER 1980

LOTISSEMENT RUE CHARLES DE GAULLE

Le Maire expose au Conseil Municipal que lors de sa séance du 8 décembre 1978, l'assemblée municipale avait adopté le budget extracomptable du lotissement cité en objet et fixé en conséquence le prix de l'are à 12 600 F.

Or la taxe à la valeur ajoutée frappant les terrains à bâtir passera, à partir du 1er janvier 1980 de 5,28 % à 12,32 %, il convient donc de réviser le prix fixé antérieurement et de le fixer à 13 450 F

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce nouveau prix.

TRAVAUX DANS LES BOIS

Le Conseil Municipal après délibération, approuve le programme de travaux dans le bois proposé par le Chef de Centre de l'Office National des Forêts, à Belfort. Ces travaux concernant l'entretien du parcellaire canton le Ballon et Clair Chénois. Le Conseil Municipal s'engage à inscrire au Budget Primitif une somme de 1 000 F.

VACATIONS SAPEURS - POMPIERS

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte les nouveaux taux des vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires à compter du 1er janvier 1980, fixés par arrêté préfectoral.

Ces taux sont fixés comme suit :

Officiers	27,50 F
Sous/Officiers	22,00 F
Caporaux	19,50 F
Sapeurs	18,00 F

Ces taux sont majorés de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à sept heures et de 50 % pour les dimanches et jours fériés.

Le taux maximum des vacations accordées à l'occasion des séances d'instruction est fixé à 75 % du taux normal qu'elles soient effectuées en semaine, le dimanche ou un jour férié.

POLLUTION DE L'ETANG DES FORGES

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Tribunal Administratif de Besançon, par jugement rendu le 24 octobre 1979 a condamné la commune d'Offemont pour pollution de l'étang des Forges. Celle-ci devra verser à l'Association de pêche et de pisciculture de Belfort, une somme de 20 000 F portant intérêt du taux légal à compter du 10 septembre 1976. En outre les dépens de l'instance comprenant les frais de l'expertise ordonnée par le juge d'instruction près le tribunal de Grande Instance de Belfort seront mis à la charge de la commune.

Une demande de remboursement de sommes mises à la charge de la commune a été présentée à la Compagnie d'Assurances «les Mutuelles du Mans». Celle-ci, bien que relevant le caractère non accidentel des dommages causés, s'engage à participer pour une somme forfaitaire de 15 000 F au titre de principal et des intérêts, et à supporter la totalité des frais de procédure.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte l'indemnisation proposée et autorise le Maire à encaisser pour le compte de la commune, le ou les chèques qui seront remis par les Mutuelles du Mans.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1980

BORDURE DE TROITTOIRS – PROGRAMME 1980

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Général dans sa séance du 8 décembre 1979 a examiné le programme d'aide aux communes pour la pose des bordures de trottoirs, le long des routes nationales et chemins départementaux en agglomération.

Parmi les opérations retenues figure pour la commune d'Offemont la construction de 110 m de bordures Rue Aristide Briand. La dotation consentie à la commune s'élève à 4 620 F.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'acceptation de l'aide du Département et :

- prend l'engagement d'entretenir ultérieurement aux frais de la commune les ouvrages réalisés.
- garantit le Département contre toutes réclamations éventuelles des propriétaires riverains du fait de l'exécution des travaux.

HABITAT ET VIE SOCIALE

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du texte de marché à passer avec l'Atelier TEL, 22, rue des Martyrs - 75 009 PARIS, concernant l'élaboration du dossier définitif de l'opération de réhabilitation du Quartier de l'Arsot à Offemont.

Après délibération, le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire de signer ce Marché.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT

Tél : 21.48.74

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCION & C^o



RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 21.17.86

électricité générale

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 21.24.11 OFFEMONT

auto école offemontoise

RICHARD Jean Marc

1ère LEÇON DE CONDUITE GRATUITE

ATTENTION !
CHANGEMENT D'ADRESSE !

106 avenue Jean Moulin - BELFORT
(limite OFFEMONT/BELFORT)

Renseignements sur place

Puis le Maire expose au Conseil que la désignation d'un architecte est nécessaire en ce qui concerne l'opération de réhabilitation du Quartier de l'Arsot.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de confier cette mission à Monsieur BONNAN Paul, Architecte à Belfort.

Ensuite le Maire expose au Conseil que l'Atelier TEL de Paris désigné pour étudier l'opération en cours doit, le pré-dossier étant accepté, établir le dossier définitif.

Le coût de l'étude de ce dossier définitif se monte à 199 950,57 F. Le Conseil demande qu'une subvention de l'État égale au 1/3 de ce coût, soit 66 650,19 F soit attribuée à la commune d'Offemont.

AMÉNAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE

Le Maire expose au Conseil Municipal que les Services de l'Office National des Forêts du Centre de Belfort demandent à la Commune si elle est disposée à ce qu'un aménagement de la forêt communale soit étudié dans les meilleurs délais.

Cet aménagement fixerait la nature, la superficie des coupes annuelles et les modalités de régénération de la forêt. Il permettrait à la Commune de bénéficier des aides de l'État pour améliorer les infrastructures et assurer le renouvellement des peuplements.

Le Conseil Municipal donne son accord et demande à l'Office National des Forêts d'étudier un aménagement de conversion en futaie pour la forêt communale. Cet aménagement serait soumis à l'avis de la commune avant son envoi pour l'établissement de l'arrêté le sanctionnant.

ALIGNEMENT RUE BOUVIER

Le Maire expose au Conseil Municipal que le plan d'alignement de la Rue Bouvier a été dressé par les Services de l'Équipement à Giromagny.

Ce projet après étude par le Conseil est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal demande en outre :

- l'ouverture d'une enquête d'utilité publique parcellaire.
- l'attribution d'une subvention pour la réalisation de cette opération.

ÉCOLE MUNICIPALE - SUBVENTION

Le Maire expose au Conseil Municipal le point sur le fonctionnement de l'école communale.

De cet aspect, il ressort que les subventions attribuées par l'État pour l'école communale sont de 100 000 F par l'Établissement Public Régional (pour les années d'après) à 4 000 000 F par l'État pour l'année 1975.

COUPE DE BOIS 1980

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre de Monsieur le Chef de Centre de l'Office National des Forêts relative à la destination des coupes de l'exercice 1980.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande que les coupes soient vendues aux adjudications générales.

MOTION

Le Conseil Municipal devant l'avalanche des hausses qui marque le début de l'année 1980 (augmentation de l'essence, du gaz-oil, du fuel, de l'électricité, du gaz, des charges locatives, des loyers des cotisations de Sécurité Sociale, des taux d'emprunt qui est un véritable taux usuraire et enfin de la libéralisation des marges commerciales :

- refuse l'alibi du Gouvernement tendant à faire croire qu'il s'agit là des conséquences inévitables de la facture pétrolière.
- remarque que ce train de hausse aboutit en fait à une nouvelle augmentation des bénéfices des compagnies pétrolières, à une augmentation sans précédent des recettes de l'Etat, puisque les seules hausses de l'énergie vont apporter quelques 3 milliards de plus de recettes de T. V. A. et à une diminution accrue du pouvoir d'achat des consommateurs.
- considère que cette politique néfaste qui permet à l'Etat de se procurer de l'argent frais à bon compte, accroît d'une manière pernicieuse les inégalités, comme en témoigne les disproportions entre les recettes issues de la T. V. A. (44,60 %) et celles provenant des patrimoines.

Considérant que cet impôt indirect le plus injuste qui soit, frappe plus durement les plus défavorisés et les collectivités confrontées au désengagement de l'Etat dans le domaine social :

- demande la détaxation de la T. V. A. sur le fuel destiné au chauffage domestique des résidences principales et aux collectivités locales et la création d'un véritable impôt sur les grosses fortunes et d'un impôt sur les super-profits des compagnies pétrolières.
- demande l'indexation de la dotation globale de fonctionnement attribuée aux collectivités locales qui ne doit pas être inférieure au montant de l'inflation.
- demande une augmentation substantielle de l'aide de l'Etat aux particuliers, aux Offices d'H.L.M. et aux collectivités locales pour permettre de développer les économies d'énergie dans l'habitat.

CENTRE DE LOISIRS FRANCAS

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un certain nombre d'enfants de la Commune sont susceptibles de fréquenter les Centres de loisirs Francas qui fonctionneront en 1980.

Par délibération du 8 décembre 1978, l'aide aux familles des enfants concernés, avait été fixée à 3 F par jour et par enfant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer pour 1980 à cette aide aux familles et de la porter à 3,50 F par jour et par enfant.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1980

CHAMBRE DES METIERS

Le Conseil Municipal désigne comme membres de la Commission chargée des opérations de révision des listes électorales à la chambre des métiers :

Chefs d'entreprise	M. Michel GAHLER
Compagnons	M. André VERMENT

CENTRE DE VACANCES

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de M. BANDELIER, Directeur des Centres de vacances à Valdoie, sollicitant une subvention de 12 000 F pour le financement des Centres de vacances auxquels participeront les enfants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder la subvention sollicitée. Des acomptes pourront être versés sur demande du directeur du Centre de vacances.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1980

ECOLE MATERNELLE – SUBVENTION

Le Maire fait, pour le Conseil Municipal, le point sur la construction de l'école Maternelle intercommunale Offemont - Vétrigne.

De cet exposé, il ressort que les subventions acquises sont extrêmement faibles : 250 000 F de l'Établissement Public Régional pour un projet d'école à 4 classes ce qui représentera vraisemblablement une subvention de l'ordre de 15 %.

Le Conseil Général a accordé une aide de 596 407 F étalée sur 15 ans soit une subvention annuelle de 39 760 F.

Cependant la différence entre la subvention (250 000 F) et le coût total de l'opération (approximativement 1 800 000 F) devra être empruntée, ce qui compte tenu des taux usuraires pratiqués actuellement donnera des annuités de remboursement difficilement supportables.

C'est pourquoi le Conseil Municipal rappelle sa demande de subvention pour une 3ème classe (délibération du 9 novembre 1979) et sollicite une subvention pour la 4ème classe.

CLASSES PRÉFABRIQUÉES

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre de Monsieur le Préfet, en date du 10 mars 1980, relative à l'entretien et à la location des classes préfabriquées mises à la disposition des communes.

Le Conseil Général a retenu deux possibilités pour assurer le financement des travaux d'entretien de ces bâtiments.

- prise en charge des réfections par la commune et par suite, continuer la mise à disposition gratuite des bâtiments.
- réfection par le Département et paiement par la commune d'un loyer annuel calculé au taux de 4 % de la valeur neuve des bâtiments et revalorisé chaque année.

En ce qui concerne la commune d'Offemont, les dépenses de réfection pour les trois bâtiments s'élèveraient à 41 694,36 F T. T. C. valeur octobre 1979.

Le loyer pour les trois bâtiments s'élèverait au 1er janvier 1980 à 8 193,27 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser un loyer annuel au département.

SERVICE DES TRANSPORTS

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de développer dans l'Aire Urbaine de Belfort, un véritable service public de transports en commun souhaité par l'ensemble des habitants qu'il représente.

- s'étonne que quelques entreprises, fussent-elles les plus grosses, puissent par des manœuvres dilatoires retarder la mise en place de ce réseau.
- demande que tout soit mis en œuvre par le Gouvernement et son représentant local, le Préfet, pour que la loi soit respectée et la décision de justice appliquée.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, décide à l'unanimité, l'adhésion de la commune à l'Université Populaire du Nord - Franche - Comté, moyennant le règlement d'une cotisation annuelle fixée à 250 F pour l'année 1980.

SÉANCE DU 9 MAI 1980

OPÉRATION H. V. S.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 8 février 1980, l'étude du dossier définitif de l'opération H. V. S. du quartier de l'Arsot a été confiée à l'Atelier TEL.

Le coût de cette étude s'élève à 199 950,57 F et la commune a inscrit à son budget primitif 1980 les 2/3 de la somme.

La commune

- sollicite la prise en charge par l'Etat de 50 % des frais lui incombant.
- demande au Département la prise en charge de sa participation financière.
- conserve la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1 ère QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS

BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES

INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

LES PRODUITS ANTIPOLLUTION : FAIENCIT

AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02

SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

n. casadéi

MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS TEL. 29.80.91



Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

à votre service **JOUR
et
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84)21.11.25

CONCESSIONNAIRE



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

BUDGET

Le 29 février, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget prévisionnel 1980.

La section de fonctionnement a été équilibrée à 2 128 060,80 en recettes et dépenses, en augmentation de 312 536,80, soit 17,21 % de plus qu'en 1979.

A noter une augmentation de :

- 10,79 % sur le chauffage au fuel et les fournitures scolaires.
- 15,38 % pour les frais de personnel et indemnités diverses.
- 41,84 % pour les travaux d'entretien et de voirie.
- 34,97 % pour les frais de gestion générale (le chauffage au gaz et la consommation électrique des bâtiments et des rues figurent à ce chapitre).
- 0,95 % pour les intérêts des emprunts.

A noter également une augmentation de 45,08 % concernant la participation de la Commune au Service Départemental d'Incendie.

Dans les recettes qui sont loin de suivre la même progression, nous trouvons les dotations d'état (23,53 % de mieux qu'en 1979). Les autres recettes restent stables avec un montant de 80 849,80. Le reste provient de la pression fiscale qui représente 36,87 % des recettes globales du budget.

La section d'investissement chiffrée en dépenses à 1 775 306,38, le manque de ressources de la Commune empêchent des dépenses supérieures. Le Conseil Municipal a programmé pour 1980, les opérations suivantes :

- Réfection des fenêtres de l'école du Centre (économie d'énergie).
- Modification du chauffage des écoles (passage au gaz pour les groupes du Centre et du Martinet).
- Travaux de sécurité au groupe scolaire du Martinet.
- Construction de l'école Maternelle du Centre.
- Réalisation des trottoirs de la Rue des Cerisiers à la Rue des Maquisards.
- Egout pluvial.
- Préparation du terrain, Rue des Maquisards pour l'aménagement d'espaces verts.
- Réfection des Rues.
- Opération H. V. S. (établissement du dossier de l'opération).
- Remboursement des emprunts (capital).

Les recettes proviennent des subventions diverses	212 246,66
subventions H. V. S.	210 000,00
récupération partielle de T. V. A.	84 336,14
emprunts	1 115 000,00

Le Conseil, en adoptant ces prévisions d'investissement s'est réservé, avant de réaliser les travaux envisagés, la possibilité de faire un choix tenant compte de l'incidence des annuités d'emprunt sur les budgets futurs.

En effet, le taux actuel d'intérêt pour les emprunts contractés par la Commune passe de 11 à 14,90 %, ce qui va obligatoirement freiner les possibilités de travaux à venir.

En conclusion, il apparaît au fil des ans que la Commune consacre une part de plus en plus importante de ses ressources au fonctionnement de ses services. Les réalisations nouvelles à entreprendre sont de ce fait retardées d'année en année malgré la hausse de la pression fiscale que nous nous efforçons de contenir au maximum. Cet état de fait est combattu par de multiples tentatives visant à obtenir l'aide la plus importante possible afin d'essayer de rivaliser avec les communes plus favorisées.

Budget du B. A. S. (Bureau d'Aide Sociale)

Je profite de cette note sur le budget pour aborder le budget du B. A. S.

C'est un mini budget, doté d'une subvention de la Commune (5 000 F) et des produits des dons et quêtes à mariage.

Il permet cependant d'offrir à nos « anciens » âgés de plus de 70 ans, un petit voyage en été et un modeste colis pour les fêtes de fin d'année.

En 1980, le B. A. S. recevra une somme de 1 440 F versée par le District. Ceci représente la part d'Offemont sur le bénéfice réalisé lors de la collecte du verre l'année précédente. La répartition se fait suivant le rapport tonnage de verre récupéré par habitant.

Voici quelques chiffres éloquentes : la moyenne par habitant à Offemont est de 10 kg, la commune d'Eloie est en tête avec comme moyenne annuelle 31 kg.

Dans la commune, seul, le container de la Rue du Ballon est plein à chaque passage. Il serait temps qu'un grand nombre d'offemontois abandonne la solution de facilité, poubelles ou vide-ordures, et que dans un bel élan de civisme, ils prennent enfin le chemin des containers.

Michel HONORÉ

La vie des écoles

LE SPORT A L'ÉCOLE

Après avoir disputé le championnat de Basket-Ball, les filles et les garçons de l'école du Centre ont pratiqué le Hand-Ball et ils se sont très bien comportés face aux écoles de Belfort.



L'équipe d'OFFEMONT-Centre de Hand-Ball :

Debout de gauche à droite : CHEVRIER Karine, WOLFELSPERGER Martine, SOMMA Sylvanna, MENIGOT Sylvie, ISARTE Danièle.

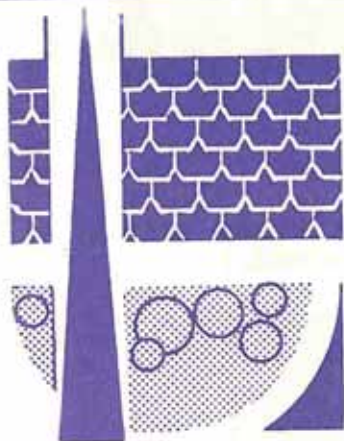
Accroupies de gauche à droite : KNINDICK Isabelle, SIEGLER Laura, ZELLAGUI Nadira, CUNCHON Isabelle.

Au 3ème trimestre, les Cours Moyens du Centre et de Jean MACE s'initient aux joies de l'athlétisme (cross, saut, lancer, vitesse et relais). Les Offemontois ont d'ailleurs été particulièrement brillants lors du Cross cantonal qui se déroulait à Lachapelle sous Chaux. En effet, par équipes, le groupe Jean MACE triomphait chez les garçons et le groupe du Centre en faisait de même chez les filles. Les écoles de la commune «trouaient» les coupes et les médailles.

après l'effort, le réconfort

(jus de pomme)





**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE**

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 21.26.66

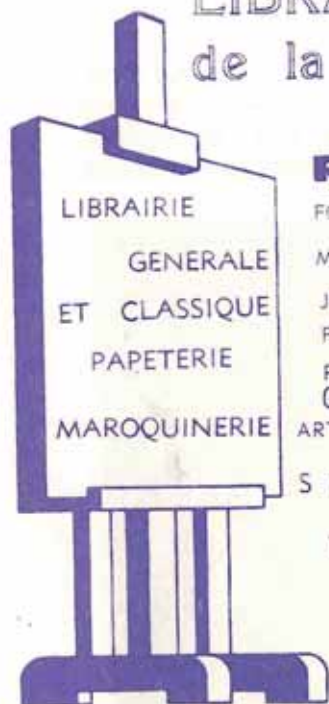
LECTEURS

Sachez que c'est la publicité qui assure

la gratuité de votre Bulletin

RESERVEZ VOS ACHATS
A NOS ANNONCEURS

LIBRAIRIE de la ROSERAIE



R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL
GRAVURE MINUTE

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès -

BELFORT

Tél. 21.24.17

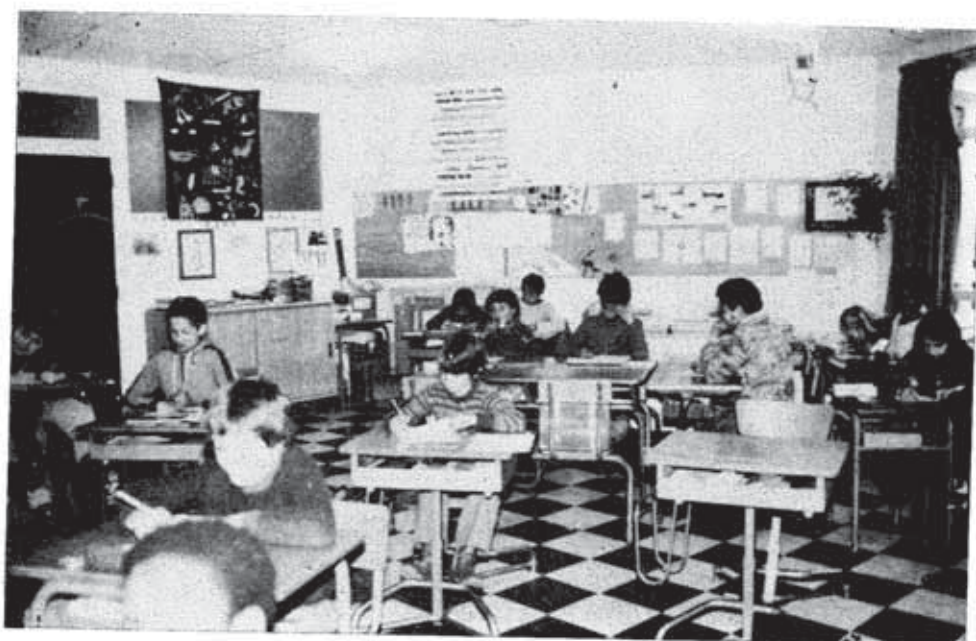
TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - TEL : 21.17.31
90000 - OFFEMONT

La parole aux très Jeunes



Que faire plus tard ? quel métier choisir ? pourquoi ?

C'était le thème semestriel proposé aux élèves de quelques cours moyens de la Commune.

Qui ne se rappelle pas avoir souhaité être pompier, maîtresse, coiffeuse ou hôtesse de l'air.

La mode étant aux sondages, essayons donc de voir si les aspirations sont toujours les mêmes ou si les « mass média » ont ouvert d'autres horizons. 90 élèves ont fait le devoir. Voici les résultats :

Footballeur professionnel	9	Garde-forestier	2
Puéricultrice	9	Karatéka	2
Docteur	7	Pompier	2
Vétérinaire	6	Ingénieur (électronique)	2
Infirmière	5	Menuisier	2
Institutrice	5	Electricien	2
Routier	3	Couturière	2
Militaire	3	Vulcanologue	1
Ingénieur (Eaux et Forêts)	3	Pisteur	1
Secrétaire	3	Plongeur sous marin	1
Coiffeuse	3	Peintre en bâtiment	1
Mécanicien	3	Comptable	1
Cuisinier	2	Artiste peintre	1
Marin	2	Libraire	1
Boulangier	2	Speakerine	1
Pâtissier	2	Sauveteur en hélicoptère	1

On peut noter la très grande diversité des professions proposées. Un fort pourcentage des élèves semble attiré par les professions médicales et on peut s'étonner de l'absence de certains métiers en vogue chez les enfants d'autrefois : vendeuse, policier (motard), hôtesse de l'air.....

Arrêtons là les remarques, chaque lecteur pourra à loisir étudier cette liste de plus près.

Terminons cet article en vous proposant certains travaux ou simplement quelques passages qui vous renseigneront sur les motivations qui ont guidé le choix des élèves.

Je voudrais être médecin sans frontières pour aider tous les gens et les enfants du tiers-monde. Je voudrais faire ce métier parce qu'il y a des enfants qui meurent de faim et de maladies. Je veux qu'ils survivent malgré leur misère. (Mike CASTEL)

Plus tard, je serai coiffeuse. J'aime beaucoup le métier, je couperai les cheveux des gens et j'essaierai de ne pas leur couper la peau parce que cela fait très mal et je risquerais de me faire disputer. J'adore aussi mettre de la laque mais attention, pas trop, car autrement le monsieur ou la dame auront les cheveux trop collés. J'aime aussi l'odeur des shampoings et des parfums, la tenue que nous portons, une blouse rose ou bleue. (Nathalie HAEGELEN)

J'aimerais être couturière plus tard parce que je sais déjà un peu coudre. Je fais des habits à mes poupées et je défais les ourlets de mes jupes pour m'amuser. Je sais me servir de la machine à coudre, je sais mettre le fil, changer de canette et je couds un peu à la main, mais je me pique les doigts et quand j'utilise le dé, je n'y arrive pas. C'est ma maman qui m'a appris et j'aimerais faire ce métier plus tard. (Marie-Claude FERNEY)

J'espère aller loin à l'école pour réussir dans la vie future. Je voudrais être plongeur sous-marin, car j'aime bien nager. La mer offre des vues grandioses où l'on découvre, dans les profondeurs, des poissons, des algues dont la plupart des gens n'ont qu'une vague vision. La mer reste un monde de découvertes. J'aimerais vivre sur un bateau et, peut-être, avec un peu de chance, j'irai sur la «Calypso». J'ai eu envie de faire ce métier grâce à un ami de mon père qui faisait de la plongée sous-marine. (Stéphane ALLEMANN)

Plus tard, je veux être vétérinaire car j'adore les animaux. J'ai toujours voulu en avoir, mais ma mère n'en veut pas à la maison. J'ai gardé seulement deux hamsters et un bengali que j'avais trouvé à la Miotte. Heureusement, il y a les chiens et les chats des voisins. Depuis tout petit, je rêve à ce métier. Parfois, quand je vais dans les bois, j'observe et je vois toutes sortes d'animaux, des canards, des poules d'eau, des rats musqués... J'adore la nature, les arbres, car j'ai toujours vécu à la campagne et que pendant les vacances je vais dans une vieille ferme en Corrèze où les voisins les plus proches se trouvent à trois kilomètres. (François FIGINI)

Moi, plus tard, je veux être footballeur professionnel. J'ai choisi ce métier car je veux être entouré de spectateurs, applaudi sur une belle action. Je veux aussi disputer des rencontres internationales et être connu en France et dans le monde. (Thierry NOVELIN)

Je veux être réparateur en électronique parce que j'aime les problèmes de mathématiques et les fils électriques qui sont de toutes les couleurs.

Je veux être mécanicien parce que, quand j'étais petit, je démontais toujours les réveils et que j'étais bien incapable de les remonter.

Je veux être cuisinier parce que j'adore les odeurs comme celle par exemple d'une côte de porc marchand de vin.

Plus tard, je serai dactylo pour faire travailler mes doigts et pour savoir l'ordre des lettres.

Informations

COLLECTE DU VERRE

Le District de l'Agglomération belfortaine a dressé le bilan 1979 de la collecte du verre.

Ce bilan porte sur 9 mois (du 20 mars au 31 décembre). Durant cette période ont été collectés : 1 185,40 tonnes de verre, ce qui correspond à une moyenne de 131,7 tonnes par mois. A titre indicatif, le prix de rachat du verre par la société B. S. N. est passé de 88 F la tonne à 100 F au 1er février 1980.

En ce qui concerne la Commune d'Offemont, le résultat de la collecte s'élève à 42,747 tonnes.

Une somme de 40 000 F étant affectée aux différents bureaux d'aide sociale des communes du District suivant l'importance du tonnage de verre récupéré, la part de notre commune s'élève à 1 440 F.

SORTIE D'ÉCOLE AU GROUPE DU MARTINET

Il est rappelé que le gardien de la police municipale assure son service tous les jours d'école sur le passage pour piétons de la Rue des Commandos d'Afrique. Celui-ci signale à l'attention des parents d'élèves habitant le quartier GANGHOFFER que bon nombre de leurs enfants négligent ce passage pour piétons et préfèrent couper au plus court en empruntant le Carrefour du Martinet. L'endroit étant suffisamment dangereux, le nombre d'accidents en témoignent, une mise en garde et un rappel à l'ordre s'imposent.

OBJETS ENCOMBRANTS

Rappel : Pour le ramassage de ces objets, le jeudi, faites-vous inscrire en Mairie, au plus tard, le mardi qui précède le ramassage. Tél. 21-07-18.

Voici le rapport présenté par Michel HONORÉ au Conseil de District concernant l'assainissement de la Rue Sous la Miotte :

La Commune d'Offemont se trouve, à présent, complètement assainie, sauf la Rue Sous la Miotte située à l'écart de l'agglomération. L'urbanisation de cette dernière rue posant des problèmes de salubrité, il y a lieu d'entreprendre son assainissement en employant les crédits disponibles de l'assainissement d'Offemont. L'objectif immédiat concerne le tiers central de la rue où se groupent la plupart des pavillons. Le projet le plus adapté consiste à créer un égout de 318 mètres débouchant sur une station de refoulement reliée à l'égout de la Rue de la 5ème D. B. de Belfort ; la conduite de refoulement étant posée en tranchée commune avec la conduite d'eau qui est inscrite au programme de 1980. Le projet permet toutes extensions dans l'avenir et s'élève à 440 000 F valeur 1980 ; la première tranche, dont le financement est disponible, s'élevait pour sa part, à 187 000 F correspondant à la Station, la conduite de refoulement et un embryon de réseau.

Nous vous demandons :

- 1) d'adopter le projet qui vous est présenté,
- 2) d'autoriser le Président à traiter les travaux de la première tranche, conformément au Code des Marchés publics.

Belfort, le 10 avril 1980.

NORA...^{ooo}

PROMOTION DU 1er au 15 JUILLET

SEMAINES FRAIS

RAYON CREMERIE

CAMEMBERT MÉTAYER 45 %	4,65 F
CAMEMBERT MOINE GOURMAND 50 %	5,10 F
GUEULE D'AMOUR	5,50 F
YAOURT AROMATISÉ CHAMBOURCY par 4	3,40 F
BOOM STENVAL par 4	4,30 F
FLAN ROCHE AUX FÈES	2,45 F
BEURRE GRANDE VALLÉE 250 gr	5,10 F

RAYON BOUCHERIE

BIFTECK Tranche	33,80 F le kg
BIFTECK Haché	23,60 F le kg
BOURGUIGNON	22,80 F le kg

RAYON CHARCUTERIE

JAMBON Épaule 1ere	24,80 F le kg
FROMAGE DE TETE PERSILLÉ	19,75 F le kg
SAUCISSON DE VIANDE	22,10 F le kg
CERVELAS	25,00 F le kg

PRIMEURS

GRAND CHOIX EN RAYON PRIMEURS A DES PRIX NORA !

NORA

LA VIE PLUS SIMPLE TOUT PRES DE CHEZ VOUS.....

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

Transports publics

La réorganisation des transports collectifs est entrée dans sa phase active depuis quelques mois.

Voici les lignes intéressant notre commune.

- La ligne régulière 2 : PRES D'AUMONT (VALDOIE) PEPINIERE
 et PEPINIERE PRES D'AUMONT.

Elle fonctionne du lundi au samedi de 6 h à 19 h.

La fréquence des passages est de l'ordre de 20 minutes .

Les arrêts situés sur la commune sont les suivants :

- . Rue MARGHEGAY
- . Rue des COMMANDOS
- . Rue Aristide BRIAND (au niveau du quartier GANGHOFFER)
- . CHAMP DE MARS
- . Caserne des Pompiers

Cette ligne en provenance de Valdoie dessert la Gendarmerie, la Place Corbis, le quartier de la Pépinière et la zone industrielle de Danjoutin.

- Une ligne supplémentaire :

Allers vers BELFORT	9 h 10 et 14 h 10
Retours	12 h 10 et 16 h 10

Le lieu d'arrivée et de départ est l'abribus situé avenue FOCH, face à Monoprix. Pour le retour, le bus emprunte le faubourg des Ancêtres, et s'arrête à l'arrêt « Lycée Courbet » pour les élèves intéressés.

L'itinéraire dans Offemont est le suivant :

Le point de départ est à l'angle de la rue des Eygras et de la rue Welsh puis successivement :

- . angle rue Welsh
- . Rue de la Gare
- . Rue des Cerisiers
- . Rue des Maquisards
- . angle rue Briand-route Militaire
- . angle rue Briand-rue du Moulin
- . angle rue Briand-rue du Chêne
- . angle rue Briand-rue du Ballon
- . angle rue Briand-rue Romaine
- . 31, rue de Gaulle
- . 1, rue de Gaulle

Pour le retour, mêmes arrêts en sens inverse.

Pour se rendre ou revenir de Belfort par la rue Briand, il est possible d'emprunter les services de la STABE aux mêmes conditions tarifaires, dans les conditions suivantes :

- lundi au vendredi allers 7 h 35 et 13 h 45
 retours 11 h et 18 h 30
- mercredi et samedi (période scolaire) aller 15 h
- mercredi et samedi (hors période scolaire) aller 7 h 53
 retour 14 h 15
- dimanches et fêtes allers 7 h 35, 13 h 50 et 18 h 10
 retours 9 h, 14 h 15 et 18 h 30

Le lieu d'arrivée est à l'arrêt «marché Fréry», le lieu de départ est l'autogare Nord.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les usagers trouveront un grand nombre de renseignements sur les poteaux d'arrêt et dans les abribus.

Pour d'autres renseignements, ils peuvent se rendre au kiosque du centre Ville Place Corbis (à l'angle du Faubourg de Montbéliard et du Pont Carnot). Là, une hôtesse est à votre disposition de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, du lundi après-midi au samedi matin.

On peut également se renseigner au bureaux de la Compagnie : 4, rue du Tramway à Belfort, Tél. 21-13-69.

Le point de vente des billets le plus proche est le Tabac «le Gallia» avenue Jean Moulin. (au-dessus du Champ de Mars)

Il est rappelé également que le billet est valable pendant une heure, ce qui signifie que l'usager peut utiliser plusieurs correspondance avec le même billet pendant cette durée.



Un bilan de fréquentation des différentes lignes ne tardera pas à être dressé et celles dont la rentabilité est insuffisante seront supprimées. Aux habitants de la commune de montrer la nécessité de ces transports collectifs.....

Actualité Offemontoise

NOCES D'OR DES ÉPOUX MUCHERT

Le compte rendu de ce sympathique anniversaire devait figurer dans le précédent numéro d'Offemont - Réalités. Une bévue malencontreuse lors de la mise en pages l'en a empêché. Réparons vite cet oubli et que les intéressés acceptent toutes nos excuses.



Le 30 juillet, à 10 h 30, M. et Mme MUCHERT, entourés par la presque totalité de la famille, fêtaient dans la joie, cinquante années de vie commune.

M. HONORÉ, adjoint au Maire prononça le discours d'usage, rappelant les grandes étapes de la vie des deux époux. Puis au nom de la Municipalité il remit à M. MUCHERT un splendide vase et une gerbe de fleurs à son épouse.

Cette cérémonie très sympathique se termina comme de bien entendu par un vin d'honneur et le rendez-vous était pris pour les soixante ans de vie commune en 1989.

A bientôt M. et Mme MUCHERT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Elle s'est tenue le vendredi 2 juin dans le local en face du cimetière.

C'est devant une assistance relativement réduite que Monsieur Henri CUNCHON ouvrit les débats. Il remercia les trop rares personnes présentes et regretta le peu d'engouement que semble manifester la population d'Offemont pour la vie de son association culturelle et sportive.

Ensuite le secrétaire sortant, M. Daniel ALLEMANN, présenta dans ses grandes lignes le déroulement de la soirée, puis laissa la parole à M. Dante TAMARI, le trésorier, qui présenta le bilan financier de l'année écoulée. La situation est relativement satisfaisante malgré les dépenses urgentes auxquelles il va falloir rapidement faire face (réfection du sol du Centre Culturel, peintures...)

Ensuite, chaque responsable de section parla des activités au sein de son groupe lors de l'année écoulée.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions bâtiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L. 18 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél : (84
21.25.14 et 21.06.10

- le Football

Les résultats sportifs ont été conformes à ceux d'un club qui débute. Cette année, trois équipes ont participé au championnat poussins, pupilles et minimes, ce qui représente environ une quarantaine de licenciés. Tous les matches se sont déroulés à l'extérieur à cause du terrain qui faisait défaut et qui fera encore défaut l'an prochain. Cette situation, évidemment est très désagréable pour plusieurs raisons : pas de terrain propre à l'association, les parents sollicités fréquemment pour jouer les taxis, réticence de la ligue à autoriser cet état de fait plus d'une année.

La situation à court terme pour cette section est peu enviable, le District n'autorisera plus les matches à l'extérieur l'an prochain.

Une solution provisoire est envisagée, un petit terrain à sept pourrait être aménagé à l'angle de la Rue Welsch et de la Rue des Cerisiers. Ce pis-aller est, bien sûr peu satisfaisant quant à la pratique du football à tous les niveaux et il apporte un frein à la progression du club vers les catégories d'âge supérieur.



Section Football : une partie de l'effectif

Mme Odette ALLEMANN et M. Gilbert JEANNENOT, représentants la Municipalité, laissèrent entrevoir ce qui pourrait être la clé de ce problème à long terme (malheureusement) : une réserve de 3 ha sera octroyée dans le cadre du Plan d'occupation des sols à l'installation d'équipements sportifs. Il ne reste plus qu'à espérer...

- le Volley-Ball

M. Gilbert JEANNENOT fit part des bons résultats obtenus par l'équipe loisirs et surtout par l'équipe licenciés engagée en «Promotion» qui a eu un comportement prometteur pour sa première année de compétition.

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ

6. RUE DE VALENCIENNES

90000 BELFORT

TÉL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE LADA

Achats et Ventes tous Véhicules

Tellier ~ électricité

RÉPARATION ET BOBINAGE

DE

MOTEURS ÉLECTRIQUES...

57, rue du Magasin - BELFORT

(tél : 21.55.71)

>fourrures gilbert<

ARTISAN FOURREUR



GERANTE MADAME FOURNIER
CENTRE COMMERCIAL DES 4 AS
90000 BELFORT
TEL. 21 77 66

Jean-Pierre



Coiffure Masculine

SAMEDI JOURNÉE CONTINUE

DE 7 H à 17 H sur RENDEZ-VOUS

64, avenue Jean Moulin BELFORT
(tél: 21.40.17)

Annie
Coiffure
Dames

SAMEDI JOURNÉE CONTINUE

de 7 heures à 17 heures

64 avenue Jean Moulin - BELFORT
tél : 21.36.54

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

MANCINI
GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

L'exposé se termina par un souhait : un appel est lancé à toutes les volleyeuses en puissance afin de constituer une équipe féminine pour la saison prochaine. Les filles intéressées peuvent contacter M. JEANNENOT ou venir le samedi après-midi de 16 h 30 à 18 h dans la cour de l'école du Centre où a lieu un entraînement en plein air pendant la belle saison.

- le Tennis de table

Sous la houlette de M. Gérard PEUQUET, cette section continue son petit bonhomme de chemin. De nouveaux horaires ont été établis. Le mercredi de 18 h à 19 h 30 pour les garçons et le vendredi de 18 h à 19 h 30 pour les filles. L'encadrement mériterait d'être renforcé, un appel aux adultes intéressés est lancé.

- les Majorettes

En l'absence de M. FOUGERONT excusé, c'est M. PEUQUET qui présenta la dernière née des sections. Malgré certaines difficultés d'ordre financier (costumes, bottes...) et matériel (local trop exigü) les majorettes ont démarré en fanfare (ce qui semble normal). Elles sont actuellement une cinquantaine scindé en deux groupes. Elles s'entraînent le mercredi après-midi de 14 h à 16 h pour les petites et de 16 h à 18 h pour les plus grandes.

En septembre, la future troupe au nom encore tenu secret, évoluera pour la première fois devant des Offemontois qui, on ose l'espérer, seront très nombreux.

- le Club des Anciens

Cette section continue ses réunions hebdomadaires le jeudi après-midi dans une ambiance toujours aussi sympathique. Mme Odette ALLEMANN signale une vente d'objets fabriqués par les membres du club fixée au 21 juin.



Préparation de la vente du 21 juin, on s'active.....

- la Pétanque

Après quelques balbutiements, la pétanque sera peut-être bientôt une section dynamique, M. RAMIS s'y emploie activement en préparant le concours amical du mois de juin.

Night Club

71, RUE ARISTIDE BRIAND

90000 - OFFEMONT

Tél : 21.00.95

*et si vous passez par DIJON
Mr et Mme MURA se feront une joie
de vous accueillir*



S. E. B. A. C.

110, RUE ARISTIDE BRIAND

90000 - OFFEMONT

Tél : 22.27.27

- les Danses Folkloriques

La section a cessé temporairement ses activités faute de responsable. Un appel est lancé à une éventuelle animatrice.

- l'Accordéon-Club

Enfin M. MOUGENOT parla de l'Accordéon-club offemontois qui continue à se couvrir de gloire dans les différents concours auxquels il participe.

Le tour d'horizon terminé, il ne restait plus qu'à élire le nouveau Comité.

Voici les résultats de ce vote :

Président	M. Henri CUNCHON
Vice-Président	M. Robert KASTL
Trésorier	M. Dante TAMARI
Trésorier adjoint	M. Claude MOUGENOT
Secrétaire	M. Daniel ALLEMANN
Secrétaire (foot)	M. Marcel CHAFFARD
Commissaire aux comptes	Mme Annette EHRET

L'Assemblée Générale se termina par les souhaits du Président reconduit afin que l'année 1980-81 marque une progression certaine dans toutes les sections et que le problème posé par le terrain de football soit enfin solutionné.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Courant avril, un ramassage de journaux et de revues avait été organisé dans notre commune au profit du Club des Anciens du village.

Cette collecte n'a pas eu les résultats escomptés et ceci pour plusieurs raisons, un ramassage «sauvage» parallèle, la camionnette de la commune qui tombe en panne...

Les responsables de cette opération s'excusent auprès des nombreux «oubliés» et ils attendent le paiement des journaux pour éventuellement reconduire une telle opération, l'an prochain.



Les papiers collectés

**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

CHAUDRONNERIE CUVES & MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tel : 21-00-30

La nouvelle Ford Taurus



Légendaire robustesse et sécurité.



7,10
aux cent

Revisions principales
tous les 20000 km
(à l'exception de la
vidange et des
contrôles de routine)
Carburateur à venturi
variable, nouvelle
suspension confort.

FIESTA
ESCORT
TAUNUS
GRANADA ess
GRANADA diesel
Véhicules utilitaires
FIESTA VAN
ESCORT VAN
TRANSIT

VEHICULES OCCASIONS
TOUTES MARQUES



WITTLINGER

10-15, rue de Turenne - BELFORT - Tél. 21.63.99

**Mécanique Générale - Serrurerie
S.A. A. LEPAUL & Fils**

11, Rue de la Gare

90000 OFFEMONT

Tél : 21.06.19

**Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques
Soudures pour tous métaux**

LES REPAS DES ANCIENS

Remercions tout d'abord M. Albert MOUGENOT qui fit don d'un sapin qui égaya le local du Centre Culturel dans la période Noël, Nouvel An.

Le 12 janvier, une soixantaine de personnes ont tiré les rois dans une chaude ambiance. Les traditionnelles galettes des rois voisinaient avec les «Kugelhof» et les macarons, le tout était arrosé de vins et de jus de fruits. Le cognac et les liqueurs couronnaient l'ensemble. Un grand merci à M. et Mme MURA qui avaient offert ce goûter.

le 21 mars, on remettait les couverts, les biscuits aux amandes, les brioches et les gênoises avaient remplacé les galettes des rois.
Merci M. TOUTENU.

Mme Odette ALLEMANN nous prie d'informer les membres du Club des Anciens qu'une sortie est prévue pour le mois de septembre. A l'heure où nous imprimons, la destination était encore inconnue. Le compte rendu de cette expédition figurera dans le prochain numéro.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE - 8 mai -

Cette année encore, le 35ème anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré en toute simplicité. Les Conseils Municipaux d'Offemont et Vétrigne, les Anciens Combattants, le Corps des Sapeurs-Pompiers et ceux qui se souviennent ont participé aux diverses cérémonies qui se sont clôturées par un vin d'honneur en Mairie d'OFFEMONT.

ASSOCIATION CULTURELLE DU MARTINET

Voici un bref aperçu de quelques activités pratiquées dans les locaux du Centre Communautaire par une association en plein essor.



STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU
75 avenue J. MOULIN
BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE
REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIÈRE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: **21.55.26**



bébé rêve

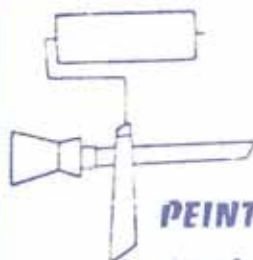
21 faubourg de France BELFORT
tél. 28.16.85

TOUT POUR LA FUTURE MAMAN

TOUT POUR LE BEBE

Spécialiste de la voiture et du
Meuble d'Enfant, Cadet et Junior

Livraisons Gratuites
Retouches sans frais
Jouets.



PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Téléphone : (84)22.26.82

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - BELFORT

tél. 21.01.86

jipépé

ean Pierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

- 136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT
téléphone : 21.36.76

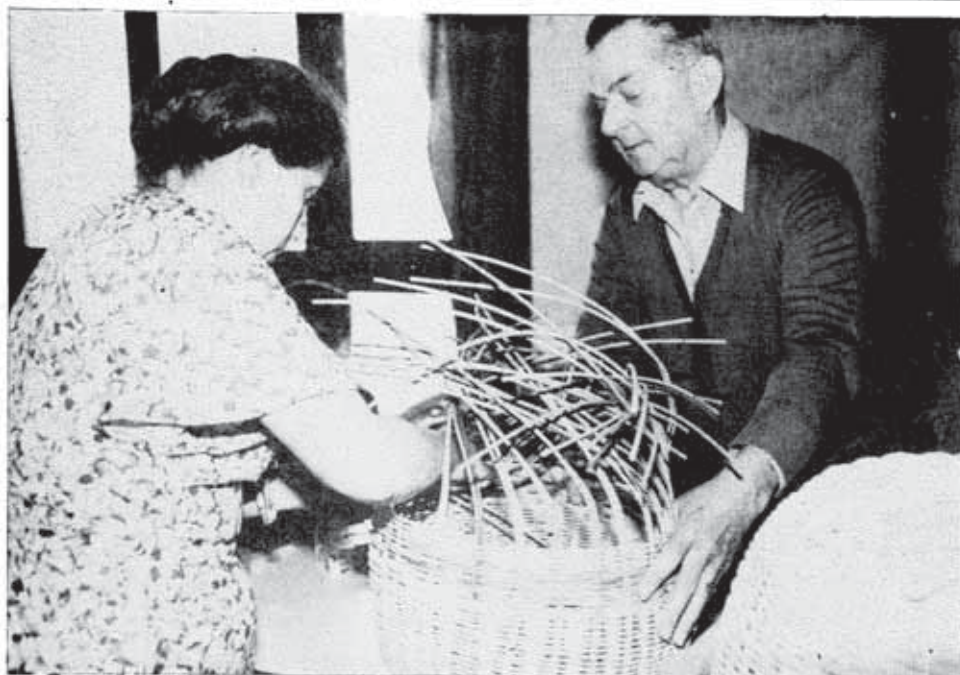
Le Tricot



Confection d'abats-jour



Vannerie



LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU MARTINET A L'ARSOT

est une Association issue d'une part :

-«de l'Association des Habitants du Quartier de l'Arsot»,

d'autre part :

- «du Trait d'Union».

Créé le 4 mai 1979, il a commencé à fonctionner véritablement le 1er mars 1980 dans ses nouveaux locaux de l'ex Trait d'Union.

Le Centre Culturel gère donc :

- . le local de la Rue Charles Dreyfus,
- . le local social Rue Renoir,
- . le local «Point 9», rue Miellat.

Cette Association constituée par des Habitants du Quartier de l'Arsot, propose actuellement comme activités :

- 1/ Un Centre de loisirs pour enfants de 6 à 13 ans, ouvert chaque mercredi et samedi de 14 h à 16 h. (Rue Renoir et Rue Dreyfus),
- 2/ Une bibliothèque enfants-adultes Rue Renoir,
- 3/ Un foyer accueil pour adolescents tous les jours sauf lundi et mercredi Rue Dreyfus,
- 4/ Un Club 3ème Age Rue Renoir,
- 5/ Des activités sociales (Rue Dreyfus) : coupe - couture - arts ménagers - cuisine,
- 6/ Un labo-photo (ouvert à tous) Rue Dreyfus,
- 7/ Un atelier artisanat (ouvert à tous) Rue Dreyfus ; où l'on peut pratiquer : poterie - vannerie - tissage,
- 8/ Un atelier audio-visuel (ouvert à tous).

D'autres activités existent, notamment dans le domaine sportif : Foot-ball - Volley - Gymnastique - Ping-pong.....

Le Centre Socio-Culturel a également participé à l'élaboration de l'opération de rénovation sur le Quartier (opération H. V. S.) qu'il souhaite ardemment voir aboutir pour le bien de tous les habitants.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DU MARTINET ORGANISE AU MOIS D'AOUT, UN CENTRE AÉRÉ SUR LE QUARTIER : vous pouvez dès maintenant y inscrire vos enfants (de 6 à 13 ans).

Permanence au Point 9 et Rue Dreyfus.

pharmacie d'offemont

MELLE MOREL

7 Rue Aristide BRIAND·OFFEMONT

tél: 21.07.30

fermeture annuelle

13 juillet ~ 10 Août

pharmacie douzery

18 Rue Aristide BRIAND·OFFEMONT

tél: 21.08.54

fermeture annuelle

13 ~ 25 Août

OFFEMONT REALITES

vous souhajte de Bonnes
Vacances

**CHAUFFAGE
COUVERTURE
ETANCHEITE
ZINGUERIE**

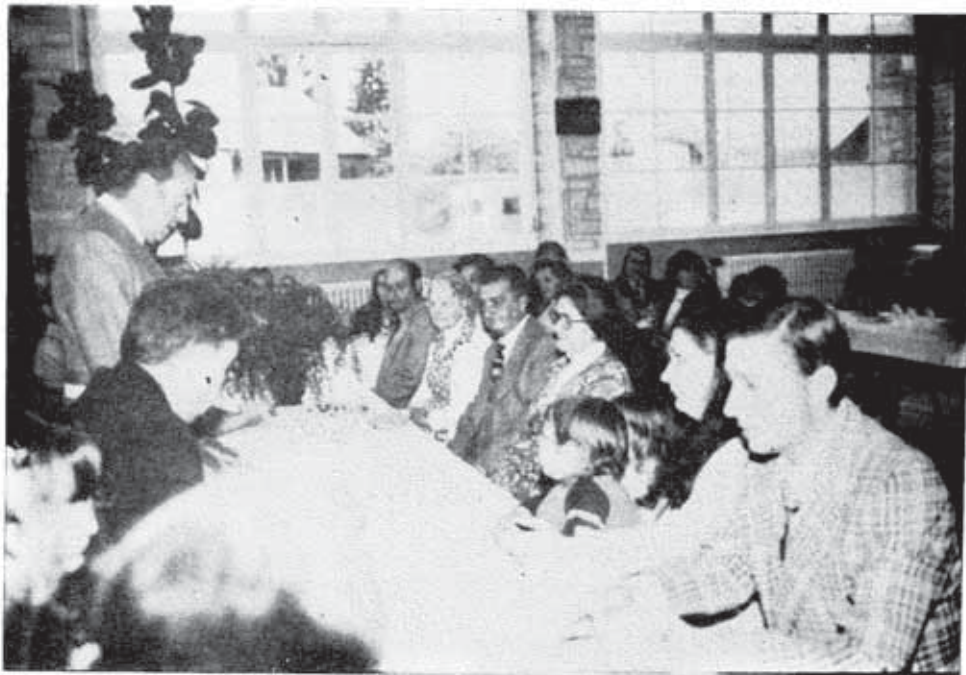
HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - 21.14.26

FETE DES MERES

Le dernier dimanche de mai ou le premier dimanche de juin est traditionnellement consacré à l'hommage officiel rendu aux mères de famille.

Cette année, le Conseil Municipal eut la joie d'accueillir en salle de Mairie Mme SEIGNEZ, dont les mérites viennent d'être officiellement reconnus puisque par arrêté préfectoral du 23 mai 1980, la médaille de bronze de la famille française vient de lui être décernée.



M. TRITTER souhaita donc la bienvenue à Mme SEIGNEZ, à son mari, à leurs six enfants ainsi qu'aux nombreux amis qui avaient tenu à participer à cette fête.

A la remise de la médaille par le Maire de la Commune, se succédèrent les cadeaux offerts par la Municipalité et le personnel communal. Tout le monde félicita Mme SEIGNEZ et cette cérémonie bien sympathique se termina devant une coupe de champagne.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse
Virements et règlements périodiques
Epargne logement
Tirelires pour vos enfants
Vos besoins de crédits -
- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial
Change, etc...
Crédit Mutuel Voyages
Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à **6,50 %** net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél : 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30

Les sociétés communiquent

L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL COMMUNIQUE :

La commune d'OFFEMONT est une ville de 4 500 habitants, et pour son bon fonctionnement, elle doit employer du personnel.

Que ce soit pour l'entretien des classes, l'aide aux maternelles, le secrétariat, la police, ou l'entretien du Cimetière et des rues, la Commune emploie 14 personnes.

En fin d'année 1979, tous les employés ont décidé de créer une Amicale régie par la loi de 1901. Cette amicale a pour but de renforcer les liens d'amitié entre les membres du personnel, et de contribuer au mieux être matériel et moral de ceux-ci.

CHEZ NOS SAPEURS POMPIERS

Durant l'hiver, nos sapeurs ont préparé au cours de 18 séances d'instruction d'une durée de deux heures et ceci à raison de deux séances par semaine, les brevets de sous-officiers et caporaux.

Tous ont passé brillamment ces examens et c'est ainsi que :

- les caporaux-chefs GIROL - BERMON - POLINARI sont nommés sergents.
- les sapeurs CAMETTI - CORNU sont nommés caporaux.

Le 16 mars a eu lieu à Bourogne, le cross départemental. L'Entente des Sapeurs-Pompiers OFFEMONT - VALDOIE s'est remarquablement comportée, jugez-en :

- 1ère place par équipe dans la catégorie Juniors.
- 4ème place en Séniors.
- 1ère place en «Super-Vétérans».

Au classement général, l'Entente OFFEMONT - VALDOIE obtient la seconde place et remporte trois coupes. Nos félicitations aux coureurs.

Quelques jeunes de la commune sont venus renforcer l'effectif du centre, ce qui porte le nombre des sapeurs à 16. Il s'agit de Messieurs LEROY, MATHIEU et des frères ZABE à qui nous souhaitons longue carrière au sein du Corps.



La photo ci-dessus, représente le Maire de la Commune, M. CHATEAUDON remettant la «quille» à l'Adjudant-Chef Albin SALOMON et au Sergent Armand STOCKEL. C'était lors du traditionnel banquet de la Sainte Barbe le 9 décembre 1967.

FÉLICITATIONS

OFFEMONT-RÉALITÉS se fait une joie d'adresser ses félicitations à :

- l'adjudant Maurice SALOMON, Chef de corps des Sapeurs de la Commune. Entré au Corps le 8 décembre 1961, il est nommé Sergent, Chef de Corps en 1967 puis adjudant en 1969. Il est titulaire des diplômes de Sous-Officiers Chef de Corps, il est breveté secouriste et spécialiste en réanimation, il a obtenu les médailles d'argent, d'or et de vermeil des donateurs de sang. Il est aussi Vice-Président des Sapeurs-Pompiers du Territoire de Belfort.



Par arrêté préfectoral en date du 26 mars 1980, l'adjudant Maurice SALOMON vient d'être promu au grade d'adjudant-chef.

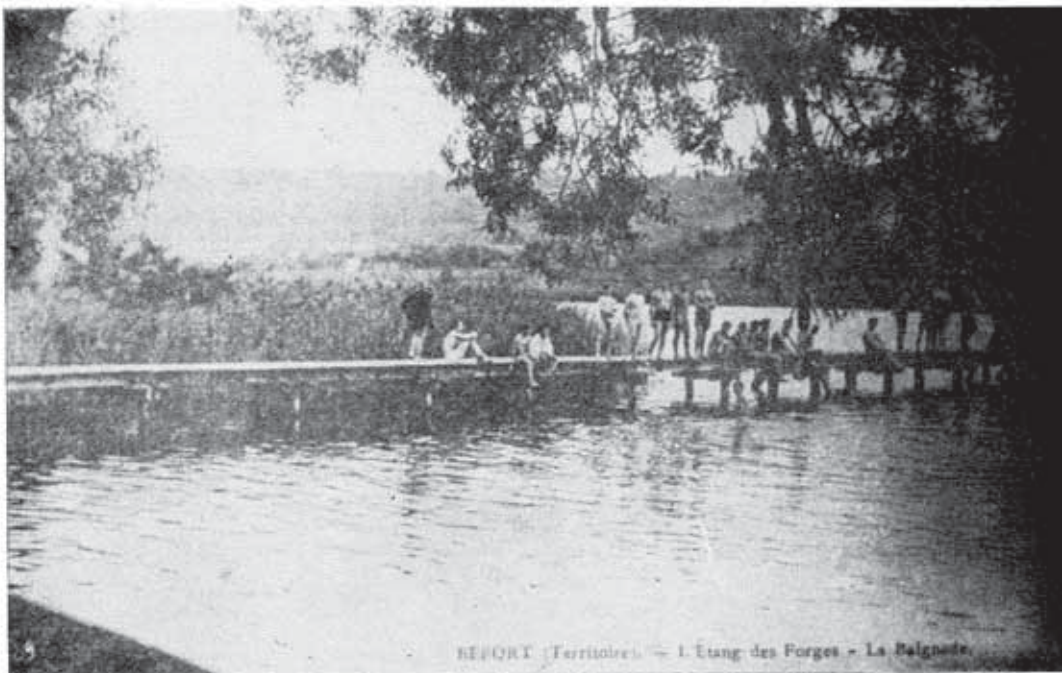
- M. Serge LAMAIRE vient d'être fait chevalier du Mérite Agricole. Cette distinction concrétise un dévouement constant au service de l'aviculture.

SOUVENIRS, SOUVENIRS

Dans notre série désormais traditionnelle, nous l'espérons, voici quelques clichés qui raviveront certains souvenirs chez nos anciens et qui permettront aux nouveaux habitants de mieux connaître et de découvrir leur village d'il y a quelques années.



Les bâtiments ont été rasés et ont été remplacés par un quartier H. L. M. dit le quartier des Casernes.



C'était avant la pollution.....

Terminons cette rubrique par quelques photos de classe.

Année 1941 - 1942



L'École d'OFFEMONT en 1922.

M. CHATEAUDON que nous remercions pour le prêt de cette photo, a tenté de remettre un nom sur tous ces visages composant la classe des garçons de la Commune.

En haut, de gauche à droite : Paul BOUVIER (mort au champ d'honneur 1939-45), André BOSCH, inconnu, inconnu, Louis OEUVRARD, Henri MARCHAND (mort au champ d'honneur 1939-45).

Au centre de gauche à droite : Paul TRAVERS, Maurice COURTOT, André COURTOT, inconnu, Emile OEUVRARD (mort au champ d'honneur 1939-45), Louis LOTZ dit «Émile».

En bas de gauche à droite : inconnu, Paul AUGEROT, Armand SAUVAGEOT, Gaston PEUQUET, Léon BERNARD.

L'institutrice est Mademoiselle Baptistine SIMONIN, devenue Madame CANAL et maman de Marcel CANAL, instituteur récemment décédé, qui a lui-même enseigné dans la Commune.



